



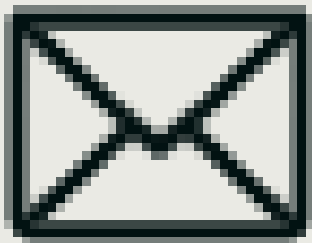
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Rencontre avec Richard Vessaud, nouveau directeur du master de Droit à Rouen

Richard Vessaud est le nouveau responsable du master de Droit de la famille et du patrimoine à l'ICP campus de Rouen. Il revient sur son parcours, ses thèmes de recherche et les raisons qui l'ont conduit à s'engager dans le développement de cette formation.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



F. Albert

Master Droit de la famille et du patrimoine

Ce master aborde conjointement deux domaines juridiques traditionnellement séparés : le droit de la famille et le droit du patrimoine. Il est proposé sur les 3 campus de l'ICP, Paris, Reims et Rouen.

> Découvrez le programme et les débouchés

Découvrez l'ICP campus de Rouen en vidéo



Richard Vessaud

FORMATION ROUEN

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

« Après une classe préparatoire littéraire, j'ai suivi des études juridiques à l'Université Jean Moulin Lyon III. Le master II de droit de la famille a révélé mon intérêt pour le droit patrimonial de la famille, ce qui m'a conduit à engager une thèse sur les libéralités avec charges et les libéralités conditionnelles, sous la direction du Professeur François Chénéde. Mon parcours reflète ainsi un attachement constant aux matières familiales et patrimoniales.

Sur le plan professionnel, j'ai intégré un Cridon (Centre de recherches, d'information et de documentation notariales) comme juriste-consultant dans le cadre d'un dispositif CIFRE (*Partenariat permettant à une entreprise de recruter un diplômé de niveau master pour mener un travail de recherche débouchant sur une thèse*), afin de nourrir mes recherches par la pratique. Ces années m'ont donné une connaissance approfondie du droit notarial, tant patrimonial qu'extra-patrimonial. J'ai ensuite quitté la pratique notariale pour me consacrer à l'enseignement et à la recherche, tout en conservant quelques activités pratiques ponctuelles, principalement auprès d'avocats.

Ces expériences pratiques nourrissent directement mes enseignements. Dans mes cours magistraux comme dans mes travaux dirigés, je m'attache à illustrer la théorie par des exemples concrets, pour montrer que le droit est une science profondément humaine, confrontée aux aléas les plus divers de la réalité. »

Pourquoi avoir choisi de vous engager à l'ICP sur le campus de Rouen ?

« Je recherchais un environnement de travail à taille humaine, permettant d'enseigner à des effectifs restreints et de favoriser des échanges directs avec les étudiants. Le campus de l'ICP à Rouen offre cette opportunité, avec des conditions de travail remarquables : cadre exceptionnel, qualité des échanges humains, liberté et autonomie dans la conduite des recherches.

Ce campus permet un enseignement individualisé et des relations humaines fortes entre enseignants et étudiants. Cette synergie place les étudiants dans les meilleures conditions pour réussir leurs études. »

Quels sont vos domaines de recherche ?

« Membre pendant plusieurs années du Centre de droit de la famille (CDF) de l'Université Jean Moulin Lyon III, j'ai mené des recherches sur des pans variés du droit patrimonial et extra-patrimonial de la famille. Ces travaux s'articulent autour de deux axes principaux.

Le premier, en droit extra-patrimonial de la famille, porte sur l'émergence de phénomènes sociologiques ou scientifiques nouveaux susceptibles de faire évoluer notre approche du lien familial, de l'ordre public familial et de la vulnérabilité.

Le second, en droit patrimonial de la famille, étudie la place de la volonté dans les actes translatifs de propriété à titre gratuit, et la latitude d'action du disposant dans ce cadre. »

> Découvrez notre master Droit de la famille et du patrimoine à l'ICP Campus de Rouen

Publié le 18 août 2026 – Mis à jour le 24 août 2026

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION

ROUEN

Tous les tags